

# « Vers une réelle démocratie participative ? »

Compte-rendu des échanges du 15 février 2020 à Namur

---

## Quelles sont les obligations des communes en matière de démocratie participative ?

### RESUME en quelques mots

#### Pourquoi cette rencontre ?

Les dernières élections d'octobre 2018 ont été marquées par une nouvelle expression d'attentes fortes de la part des citoyens d'être davantage entendus et pris en compte dans les décisions politiques, qu'elles soient locales, régionales, nationales ou même européennes. De très nombreuses déclarations de politique générale définies par les nouvelles majorités en place annoncent de nombreux dispositifs de participation citoyenne et démocratie participative : budgets participatifs, commissions consultatives, panels citoyens, tirages au sort... **Inter-Environnement Wallonie et Periferia** y ont vu un moment opportun pour proposer une dynamique dans laquelle approfondir les attentes citoyennes en matière de démocratie participative.

Toutes les 6 semaines environ, un groupe de citoyen·ne·s se retrouvent pour : 1) explorer un enjeu et construire un positionnement citoyen, 2) découvrir une ressource ou une expérience, 3) expérimenter une méthode de travail collectif, débat ou coproduction.

#### De quoi a-t-on discuté ?

Le premier socle pour se doter d'une Culture de la participation consiste à connaître **nos droits d'être informé et de participer en tant que citoyen·ne**. Nous l'avons abordé en explorant :

- **Quelles sont les obligations des communes en matière de démocratie participative**
- En explorant les textes légaux du Code de la Démocratie locale et Décentralisation, les fiches de conseils de l'UVCW et un magazine répertoriant les dispositifs de participation à disposition des élus.
- Avec la méthode de l'arpage

#### A quoi a-t-on abouti ?

Un schéma commenté des niveaux de participation reprenant les droits des citoyen·ne·s et une liste exemplative de dispositifs relatifs à chaque niveau, reprenant quelques explications sur les principaux dispositifs.

#### Quelles suites ?

Le 26 mars, le groupe abordera : « **Démocratie participative : qu'entendent par-là les élus politiques ? et les citoyens ?** » et « **au nom de quoi : intérêt général, bien commun, bonheur communautaire... ?** ».

**Ressources partagées :** Schéma créé, fiches conseils de l'UVCW, le PDF du catalogue des dispositifs de participation (Mouvement communal), le PDF du CDLD, le PDF du CoDT et ce Compte-rendu.

## RESUME en détails

### Thème 1 : Quelles sont les obligations des communes en matière de démocratie participative ?

#### 1. Les documents de référence :

##### CDLD : « la bible » des communes

Document de référence créé en 2004 (et actualisé plusieurs fois depuis, dont en 2019) regroupant différents textes relatifs aux communes éparpillées dans 22 législations.

Divisé en 5 parties dont la **première partie « Les communes »** est la plus intéressante pour notre exploration, même si certaines informations liées à la publication sont reprises aussi dans la 3<sup>e</sup> partie « dispositions communes aux communes et supracommunalités ». Cette première partie est découpée en **5 livres** où l'on trouvera des informations distinctes.

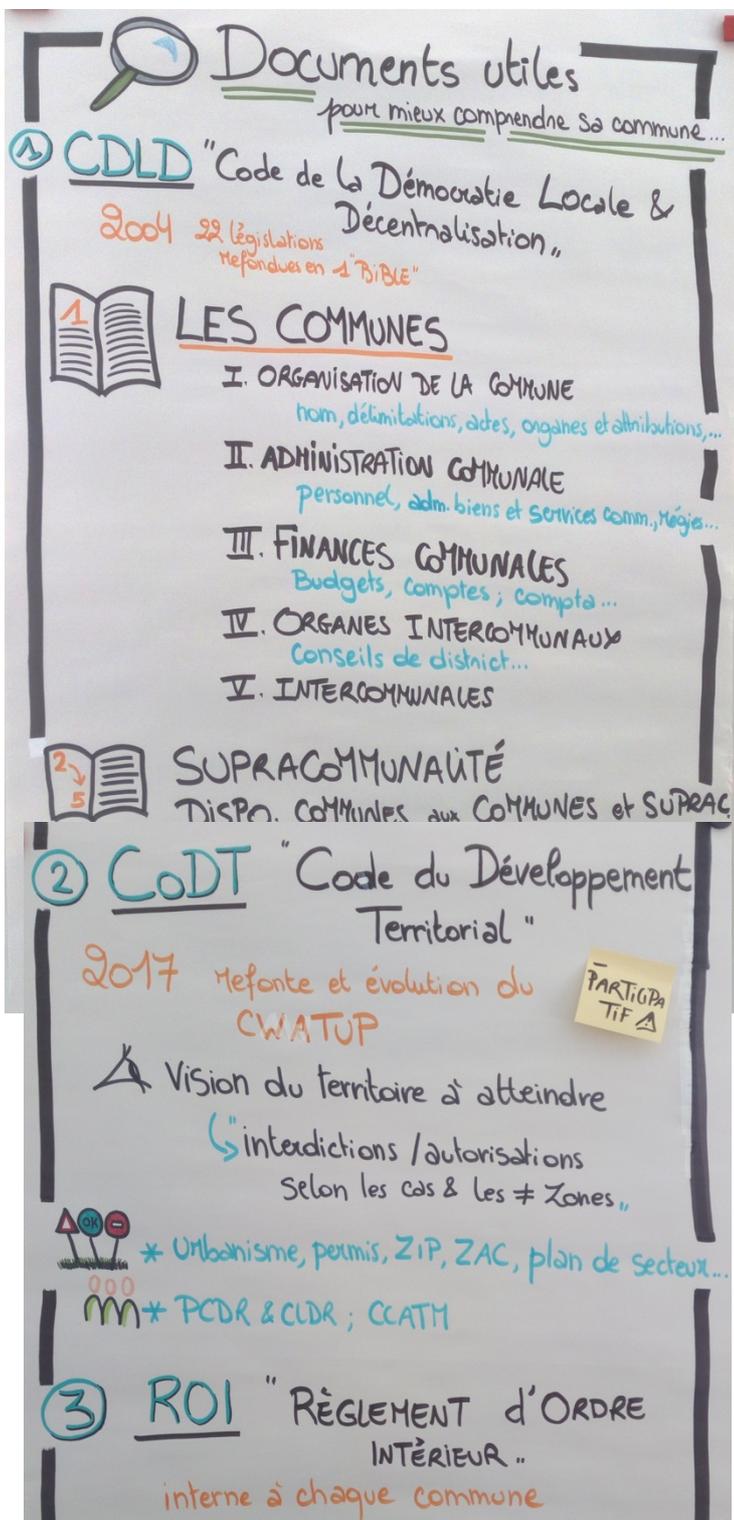
##### CoDT :

Avant 2017, la référence était le CWATUP (Code Wallon Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine). Le CoDT n'est pas une actualisation de la CWATUP mais un nouveau texte de référence qui ne suit pas la même philosophie. Ce n'est pas un recueil de réglementations ni législations, mais plutôt un document donnant la Vision du territoire à atteindre à long terme. Il laisse moins de place à la participation que le CWATUP.

On y trouvera notamment les informations relatives au **PCDR** (Plan Communal de Dévelop. Rural), **PCDN** (Plan Communal de Dévelop. de la Nature) et **CCATM** (Commission communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité).

##### ROI :

Règlement d'ordre intérieur de la commune qui précise les modalités spécifiques de mise en œuvre des directives du CDLD pour chaque commune. C'est « *la part vivante des communes* ».



## Et le PST ?

Le **programme stratégique transversal** est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration.

Devenu un texte de référence également, il est davantage un outil de gestion, spécifique à chaque commune. Il n'a donc pas été abordé lors de cet atelier mais pourrait l'être dans un second temps.

## 2. Autres ressources de référence :

### Les fiches de l'UVCW

L'Union des Villes et Communes de Wallonie représente l'ensemble des pouvoirs locaux de la Région wallonne. Elle a pour but de les aider à remplir leurs missions au service des citoyens, et d'assurer la promotion de leurs actions, de leur autonomie et, par-là, de la démocratie locale.

L'association défend les intérêts des administrations locales à tous les niveaux: régional, communautaire, fédéral et international, et ce, par les contacts étroits qu'elle entretient avec les Ministres, les membres de leur Cabinet, les Administrations et les Parlementaires.

Pour ce faire l'Union réalise chaque année des documents, études, modèles-types, rencontres, conférences...pour aider les communes à être plus outillées sur différents sujets et enjeux.

Pour cette exploration, nous avons utilisé **deux fiches « Participation citoyenne »** qui résument les éléments repris dans le CDLD :

- [La fiche 1 – L'information du citoyen](#)
- [La fiche 2 – La Participation du citoyen](#)

Cliquez dessus pour les consulter en ligne !

L'Union publie également un magazine à destination des communes, le **Mouvement communal**. Fin 2018, elle a consacré un numéro Hors-série « **Démocratie participative: Recueil de fiches-outils pour les décideurs locaux** ».

**!! RMQ des Participants : Soyons conscients que ce document est orienté vers les élu·e·s politiques. C'est un document qui aborde la réglementation ou méthode, sans toucher au sens, à l'intérêt ni à la portée de ces dispositifs pour les citoyens!**

**Pour en savoir plus :** [www.uvcw.be](http://www.uvcw.be) ou [Justel.be](http://Justel.be) pour le CDLD et le CoDT.



### 3. METHODE TESTEE : L'arpentage

L'arpentage est une **méthode de découverte à plusieurs d'un document** ou d'un ensemble de documents, en vue de se les approprier collectivement et de manière critique. C'est une méthode de lecture collective issue de la culture ouvrière (cercle ouvrier), qui a ensuite été réutilisée par les praticiens de l'entraînement mental pendant la seconde guerre mondiale par des résistants (autour de Dumazedier), puis reprise par des organisations d'Éducation Populaire après la guerre.

Il en existe plusieurs variantes. Mais les grandes étapes fondamentales de la méthode sont :

#### **Étape 1** Introduction

Présentation de la thématique de l'arpentage choisie et du/des documents mis à disposition des participants (éléments de contexte permettant de ne pas se perdre dans la lecture).

#### **Étape 2** Prise de connaissance des documents

Le document est divisé en plusieurs parties, que les participants se répartissent et lisent de leur côté.

Seul ou en sous-groupe, les participants repèrent dans ce qu'ils ont lu :

- L'idée principale à garder en tête
- ce qui fait sens pour eux
- des choses avec lesquelles ils sont en désaccord

#### **Étape 3** Restitution en grand groupe

Chaque groupe ou participant présente les éléments tirés de ce qu'il a/ils ont lu. Ces éléments sont articulés les uns avec les autres. S'en suit un échange sur ce que la lecture a apporté, les questions qui restent non résolues, la manière dont cela fait écho à leur vécu/situation/contexte...

#### **Pour en savoir plus :**

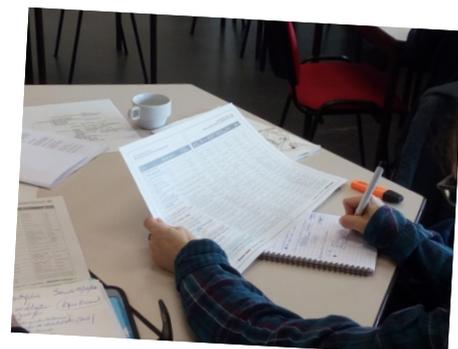
<http://www.scoplepave.org/pour-discuter> (en fin de page)

<https://uneseuleplanete.org/Arpentage>

<http://la-trouvaille.org/arpentage/>

Le groupe a utilisé l'arpentage pour explorer le texte du CDLD (500 pages !) en scindant les articles relatifs aux différents dispositifs ou niveaux de participation. Répartis en 4 sous-groupes (Information/Publicité, Consultation 1 & 2, Concertation/Coproduction), ils ont comparé les informations relatives au CDLD, au Mouvement communal et aux fiches de l'UVCW puis ont échangé en croisant ces données avec leur expérience personnelle. Ils ont ainsi identifié pour chaque dispositif :

- S'il s'agit d'une obligation pour la commune ou si c'est un dispositif facultatif
- L'intérêt démocratique du dispositif
- Les leviers à leur mise en place
- Les freines à leur mise en place
- Recommandations ou propositions d'amélioration



En complément et comme outil de facilitation de débat, nous avons présenté les règles de l'intelligence collective (disponible en format Fiche pour être réutilisable) :

## Les règles de l'INTELLIGENCE COLLECTIVE

ÉCOUTER avec **ATTENTION**

PARLER avec **INTENTION**

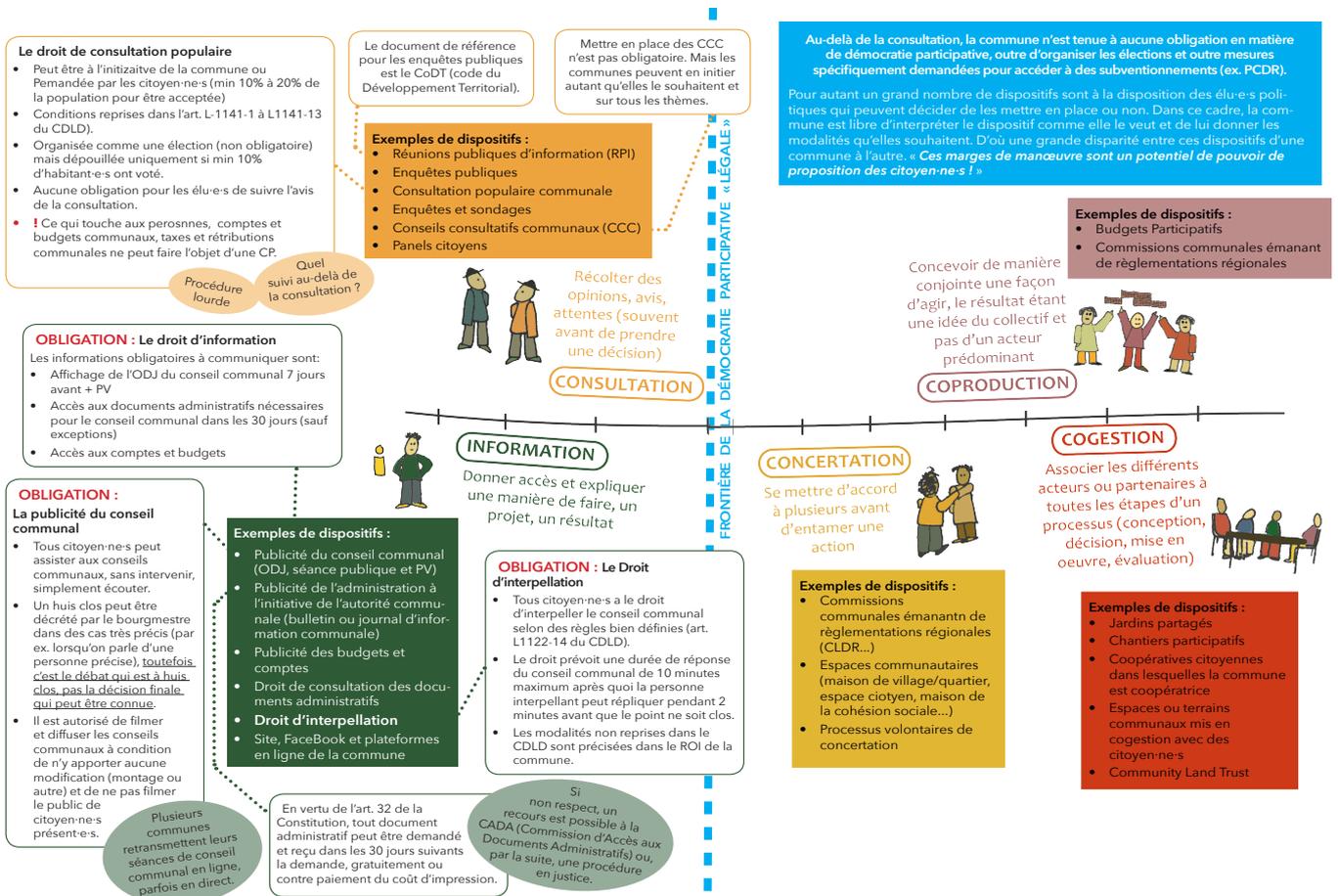
ÊTRE **BIENVEILLANT**

SE FAIRE **CONFIANCE**

RESPECTER le **CADRE**

CC-BY-NC-SA @lebrayville & www.recompose.it

### 4. Trace : Schéma commenté des obligations communales et dispositifs de référence. (cfr fiche)



## 5. Choix du sujet du 26 mars prochain :

« **Démocratie participative : qu'entendent par-là les élus politiques ? et les citoyens ?** »

Accompagné par une réflexion sur « **Faire de la démocratie participative : au nom de quoi : intérêt général, bien commun, bonheur communautaire... ?** ».

**Finalité :** produire une définition qui clarifie ce que le groupe entend/attend lorsqu'on parle de démocratie participative.

### Ressources proposées :

- Spirale dynamique et les modes de gouvernance
- Recherche menée par Periferia sur les représentations des élus en matière de participation citoyenne
- Définitions de démocratie stratifiée, collaboration, participative, délibérative
- Définitions de notions « la politique au service de quoi ? » : intérêt général, collectif, bien commun, etc.

## 6. Autres Informations et dates à venir :

### A. Rencontres de l'écologie Politique d'Etopia

- a. le 13 mars à 13h30: Réinventer la démocratie : les institutions politiques de l'anthropocène
- b. le 13 mars à 20h : la Démocratie directe communaliste : un levier pour la transition ?
- c. le 14 mars à 14h : Sauver la Démocratie par les communs ?
- d. le 15 mars à 10h30 : Créer une assemblée interfédérale participative

### B. Séance introductive au Budgets participatifs :

« **Mais au fond c'est quoi un budget participatif ?** »

Projection du **documentaire "Une révolution douce - Les budgets participatifs"** : S'appuyant sur des expériences venant du Portugal, Brésil, Royaume-Uni ou encore de la Colombie, ce documentaire de Pierre Stoeber et Giovanni Allegretti (2015, 42'), explore les différentes facettes des budgets participatifs.

Suivi d'une présentation des modalités de BP en Belgique, les limites qu'elles comportent, le sens dont elles sont porteuses, les manières de renforcer leur impact et portée démocratique.

***Date à convenir et formule avec ceux qui sont intéressés par ce sujet : indiquez nous votre intérêt en vous inscrivant à la prochaine rencontre ou par mail.***

- C. Conférence « **la démocratie à l'horizon 2030** » organisé par le Parlement francophone Bruxellois. Cette conférence a eu lieu le 18 février dernier. Les présentations ont été filmées et se trouvent sur la chaîne YouTube du parlement [ici](#). Des documents seront également disponibles.

D. Une **Commission du renouveau Démocratique et de la Citoyenneté** a été créée au Sénat fin 2019. Les dates, ordre du jour et bulletin sont disponible [ici](#). Ils sont occupés à auditionner des experts pour réaliser un « *Rapport d'information sur la nécessaire modernisation de notre système démocratique en complétant la démocratie représentative par une participation accrue des citoyens dans la prise de décisions aux différents niveaux de pouvoir ainsi qu'au sein de la société* ». La prochaine réunion a lieu le 2 mars prochain à 14h15.

**ATTENTION CHANGEMENT DANS LES DATES ET HEURES !!**

**Jeudi 26 mars – date annulée**

**Jeudi 7 mai – 18h – 21h30 – Accueil dès 17h30, démarrage à 18h précises** à Mundo-N

**Samedi 13 juin – date reportée à un autre jour de la semaine (8, 9 ou 11/06).** Répondez au sondage pour fixer la date : <https://framadate.org/fChphahW9VtkS9og>

*Nous prévoyons un catering, n'oubliez pas de vous inscrire lorsque vous recevrez les invitations ! ;)*